

Sentier de Trotte-Lapin – Anais

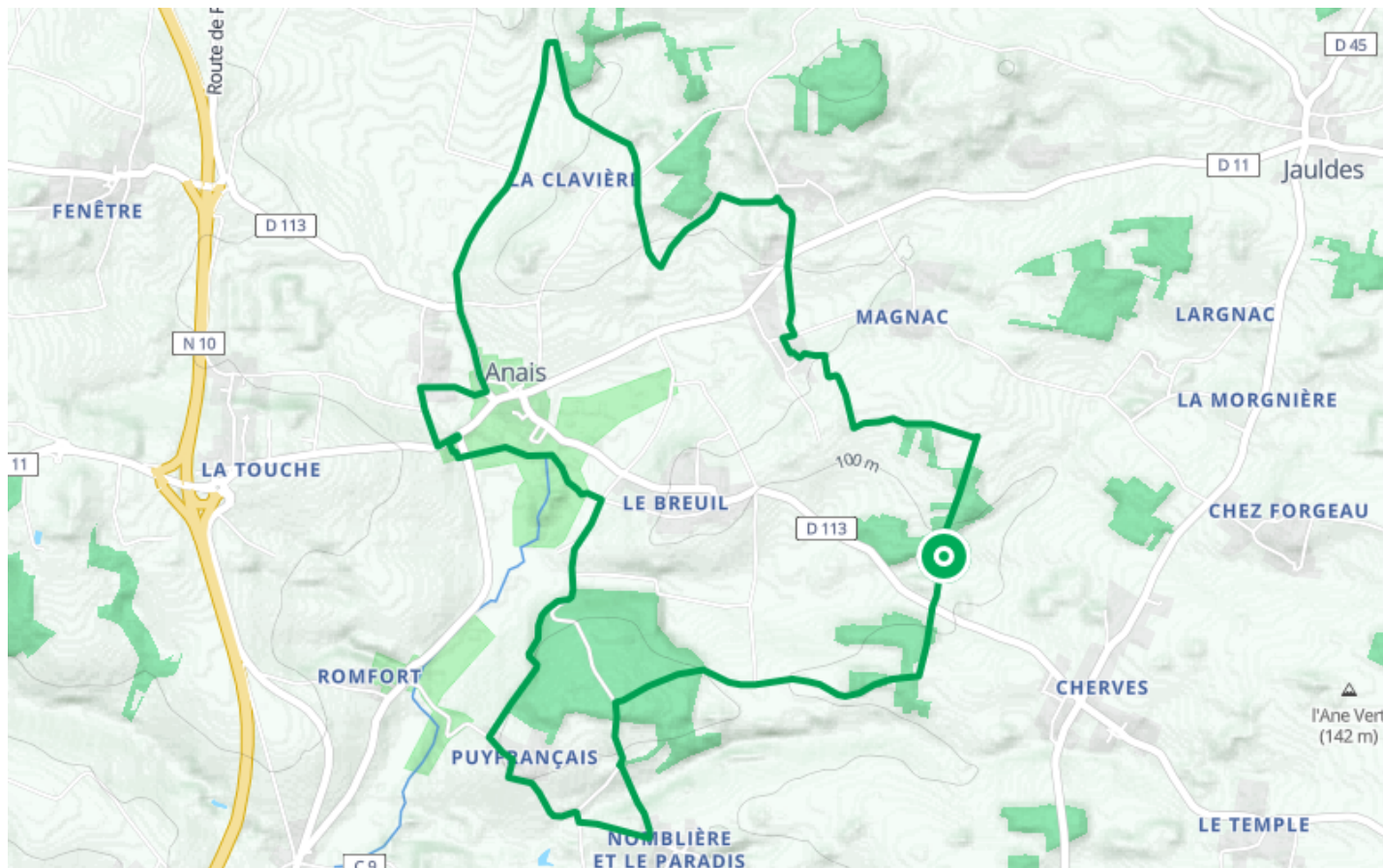
● Très facile

🚶 À pied

🕒 3 h 03 min

↔ 13.4 km

📍 **Départ** Ancienne Voie ferrée d'Angoulême à Confolens – CFEC
16560, Jauldes



Descriptif

La commune d'Anais compte deux hameaux : le Breuil d'Anais et Churet. Mais également de nombreux hameaux plus petits que vous découvrirez tout au long de ce sentier : la Clavière, Puymenier, les Nomblières, Puyfrançais... Le bourg s'est développé autour de l'église Saint-Pierre, construite au XVII^e siècle.

Contournez le cimetière en longeant le mur puis traversez la D11 et prenez la route en face. Prenez à droite puis suivez la route pour atteindre le lavoir.

Avant de poursuivre sur le sentier balisé, prenez à droite pour aller découvrir l'église Saint-Pierre. Revenez ensuite sur vos pas.. Soyez prudent vous empruntez la D113 sur 500 m.

Vous sortez du bourg pour rejoindre les hauteurs de la commune, en ne manquant pas d'admirer la très belle vue. Dans le hameau de la Clavière se trouve un très beau logis (privé). Vous poursuivez alors à travers des parcelles cultivées et boisées jusqu'à l'Age, situé sur la commune de Jauldes.

Vous découvrez le hameau de Nouailles et son lavoir puis gagnez le Bois du Boireau jusqu'à la D113. Vous remontez alors vers le bois de Torsac.

À la sortie du bois on peut découvrir une jolie vue sur le village du Breuil d'Anais et au loin les éoliennes d'Aussac-Vadalle.

Avant de rejoindre Puyfrançais, vous traversez le bois et descendez vers

Nomblières par le « chemin du Paradis » où vous ne manquerez pas de faire un arrêt au lavoir (quelques mètres sur votre gauche, puis à droite).

Lorsque vous remontez vers Anais, vous avez un très beau point de vue sur la vallée de Fontgibaud puis le Moulin de Fayolle.

À Fongibaud, les vestiges d'une construction gallo-romaine ont été découverts vers 1900, avec notamment des fûts de colonnes.



Charentes Tourisme

21 rue d'Iéna - 16000 ANGOULEME



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi** - balades & GPS

